

FACILITE DE L'INITIATIVE REGIONALE POUR LES ENSEIGNANTS EN AFRIQUE

TERMES DE RÉFÉRENCE

État des lieux de la formation initiale et élaboration du référentiel des compétences des enseignants du préscolaire

RDC

Type d'expertise : Expert national individuel

Domaine technique du Plan d'Action Pays	Formation Initiale
Action et activité principale du Plan d'Action Pays (PAP)	<p>Action : Formation initiale des enseignants du préscolaire</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Etat des lieux de la formation initiale des enseignants du préscolaire 2. Elaboration du référentiel de compétences des enseignants du préscolaire 3. Elaboration du programme de formation unique des enseignants du préscolaire 4. Conception des modules de formation
Indicateur du PAP impacté	<u>Résultats visés dans la SSEF 2016-2025</u> : Globalement, 15% des enfants âgés de 3 à 5 ans bénéficient d'un enseignement préscolaire de qualité et sont mieux préparés à la scolarisation primaire
Indicateur de la Facilité impacté	<u>Indicateur 2.1</u> # de pays ayant un nouveau programme de développement professionnel initial des enseignants qui intègre des pratiques pédagogiques innovantes avec une composante pratique.
Période de mise en œuvre	Avril-mai 2025
Nombre total de jours prévu	40 jours
Livrables attendus	<ol style="list-style-type: none"> 1. Livrable #1 : note de cadrage 2. Livrable #2 : Rapport d'état des lieux de la formation initiale des enseignants du préscolaire 3. Livrable #3 : Référentiel de compétences des enseignants du préscolaire 4. Livrable #4 : rapport final
Partenaires nationaux de mise en œuvre (Unités en charge de l'interaction avec les experts)	SPACE (Secrétariat Permanent d'Appui et de Coordination du Secteur de l'Éducation) et DEP (Direction des Etudes et de la Planification) au sein du ministère de l'éducation nationale et Nouvelle Citoyenneté (MINEDU - NC) en République Démocratique du Congo.

1. PRÉSENTATION DE LA FACILITÉ

L'Initiative Régionale pour les Enseignants en Afrique (RTIA), un programme financé par l'Union Européenne (UE) via la section Éducation (G3) de la Direction Générale INTPA, vise à améliorer les résultats d'apprentissage et le développement socio-émotionnel des enfants en Afrique, en ayant un personnel enseignant plus compétent, motivé et inclusif dans l'éducation de base.

La RTIA cherchera particulièrement à atteindre les résultats suivants au cours des 6 prochaines années :

1. Améliorer la gouvernance, la gestion, l'attractivité et l'équilibre entre les sexes de la profession enseignante, avec un fort accent sur la numérisation accrue et l'innovation.

COUNTRY REQUEST FORM

2. Améliorer la qualité, la pertinence et l'efficacité du développement professionnel initial et continu des enseignants, notamment par l'éducation numérique, les approches d'apprentissage entre pairs et la collaboration régionale.

Dans ce cadre, la Facilité de l'Initiative Régionale pour les Enseignants en Afrique (RTIA) soutiendra les politiques enseignantes et contribuera à améliorer les systèmes de formation et de développement professionnel des enseignants en **i) fournissant une assistance technique pour un renforcement des capacités au niveau national**, ii) promouvant l'innovation et la mise à l'échelle de solutions d'enseignement efficaces ; iii) augmentant la production et l'utilisation de données et d'éléments probants, et en iv) promouvant l'utilisation de cadres régionaux, de pratiques fondées sur des éléments probants et d'un apprentissage conjoint au niveau régional.

La Facilité Régionale pour les Enseignants en Afrique (RTIA) atteindra les objectifs mentionnés ci-dessus par le biais de 3 types d'instruments ou "fenêtres" : **i) une fenêtre visant à fournir une assistance technique sur la gouvernance, la formation et le développement professionnel des enseignants basée sur la demande des pays partenaires éligibles**, ii) une fenêtre visant à tester et mettre à l'échelle des programmes efficaces pour la formation et le développement professionnel des enseignants, notamment dans les domaines thématiques du numérique, du genre, de l'environnement et de la pédagogie, y compris dans des contextes de crise, avec des réfugiés et des populations déplacées, iii) une fenêtre de recherche pour créer de nouvelles données et soutenir l'intégration de ces données dans le processus d'élaboration de politiques et la conception des programmes de formation et de développement professionnel des enseignants.

En plus de ces fenêtres, les activités transversales de gestion des connaissances et de communication de la Facilité contribueront également au partage de connaissances, d'éléments probants et des meilleures pratiques liés aux résultats globaux de l'Initiative.

La Facilité est financée par l'Union Européenne et co-implémentée par le Partenariat formé par trois agences des États membres : Expertise France pour la France, Enabel, VVOB et APEFE pour la Belgique, EDUFI pour la Finlande. Expertise France a été désignée comme l'Agence Coordinatrice de ce Partenariat. Avec le schéma de gouvernance de la Facilité servant de schéma de gouvernance de l'Initiative, il est prévu que le Partenariat travaille en étroite collaboration avec l'UNESCO et la Commission de l'Union Africaine (CUA), en charge des 2 autres composantes de l'Initiative de l'Union Européenne (UE).

La durée de l'action est prévue du 01/02/2024 au 31/01/2027 (36 mois) avec un budget de 46.000.000 EUR.

2. CONTEXTE

2.1 SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Le système éducatif de la République Démocratique du Congo (RDC) a traversé de nombreuses réformes politiques et initiatives visant à améliorer la qualité de l'éducation, notamment pour les enseignants. Les principales réformes sont évoquées ci-après.

Réformes politiques et processus de conception des politiques

En 2015, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a adopté un plan sectoriel de l'éducation intitulé Stratégie Sectorielle de l'Éducation et de la Formation (SSEF), couvrant la période 2016-2025. Cette stratégie met l'accent sur l'adhésion aux réformes, la gestion axée sur la concertation et le partenariat, l'équité dans les interventions, la transparence dans l'allocation et l'utilisation des ressources, ainsi que la redevabilité des acteurs.

Le Pacte de partenariat

En septembre 2022, un Pacte de partenariat a été validé, mettant en avant une réforme prioritaire pour doter le système éducatif congolais d'enseignants compétents, motivés et disponibles. Ces enseignants, acteurs clés de la transformation du système éducatif, sont engagés dans une culture de qualité pour assurer la réussite scolaire de tous les élèves, sans distinction de genre, de milieu ou de vulnérabilité (enfants déplacés, réfugiés, vivant avec un handicap, etc.).

Les trois axes stratégiques de cette réforme sont :

Revalorisation de la fonction enseignante : Motiver les enseignants et attirer plus de femmes dans la profession.

Recrutement basé sur le mérite et développement professionnel continu : Assurer un développement professionnel pertinent et efficace, axé sur les défis prioritaires, la réussite de tous et l'égalité des genres.

Amélioration des conditions d'enseignement-apprentissage : Créer des environnements propices à l'apprentissage, notamment pour les filles, afin de garantir une scolarisation réussie.

COUNTRY REQUEST FORM

En octobre 2023, le Conseil d'administration du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) a approuvé un financement de 112,5 millions de dollars pour la transformation du système éducatif et 25 millions de dollars pour l'accélération de l'éducation des filles, totalisant 137,5 millions de dollars. De plus, des éléments déclencheurs révisés ont été approuvés pour accéder à une allocation supplémentaire de 50 millions de dollars. Les partenaires co-agents pour ce financement sont la Banque Mondiale (projet PEQIP, 69 millions USD) et l'AFD (projet EFFICACE, 68,5 millions USD).

Le Pacte de partenariat, signé en mars 2022, vise à revitaliser le corps enseignant pour un secteur de l'éducation résilient et performant en RDC.

Mise en œuvre des politiques et coordination sectorielle

La mise en œuvre des politiques éducatives en RDC est marquée par une dynamique de concertation et de partenariat entre les différents acteurs du secteur (Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation 2016-2025). La coordination sectorielle est assurée par le Secrétariat Permanent d'Appui et de Coordination du Secteur de l'Éducation, qui veille à l'alignement des interventions des partenaires techniques et financiers.

Avancement dans la mise en œuvre des politiques éducatives

La RDC a fait des progrès significatifs dans la mise en œuvre des politiques éducatives, notamment avec l'augmentation du budget de l'éducation et l'exécution de la politique de gratuité de l'enseignement primaire mise en œuvre depuis 2019. Elle a permis à plus de deux millions d'enfants en dehors du système d'accéder à l'école et de revaloriser la fonction de l'enseignant par la suppression des frais scolaires. Elle pose cependant de nombreux défis notamment en termes de qualité de l'éducation.

Une réforme de la Formation Initiale des enseignants est également en cours en RDC depuis 2022. Le plan d'action et les activités qui seront développées en lien avec la formation initiale devront prendre en compte cette réforme et s'articuler avec les nouveaux mécanismes qu'elle amène notamment avec les humanités pédagogiques réformées et les Instituts de Formation aux Métiers d'Enseignement (IFME).

2.2 CONTEXTE DU PAP – ARTICULATION AVEC LES TRAVAUX PRÉCÉDENTS

Les objectifs de la République Démocratique du Congo (RDC) en matière de préscolarisation, précisés notamment dans la stratégie Sectorielle de l'Éducation et de la Formation, visent en particulier à améliorer l'accès à une éducation préscolaire de qualité, en particulier en milieu rural. Le pays ambitionne d'atteindre un taux brut de préscolarisation de 15% d'ici 2025, contre 4,7% en 2014. Les stratégies incluent la création de classes préparatoires dans les écoles primaires et le développement de partenariats avec les communautés locales pour établir des centres d'éveil communautaires. Le Plan Quinquennal 2024-2029 met l'accent sur la formation continue des enseignants pour intégrer les nouvelles méthodologies pédagogiques et les technologies numériques. L'objectif est de préparer les enfants de 3 à 5 ans à réussir leur scolarité primaire en améliorant leur développement cognitif et social. Des travaux antérieurs ont permis le développement d'un programme du préscolaire. Ce programme serait appliqué inégalement dans les écoles.

3. PORTÉE DE LA MISSION

3.1 PRINCIPAUX OBJECTIFS

La mission cible le préscolaire. Elle doit contribuer à l'atteinte des objectifs en matière de préscolarisation définis dans le plan quinquennal 2024-2029 et la stratégie sectorielle 2016- 2025.

Les objectifs généraux de la mission visent à (i) évaluer l'état actuel de la formation initiale des enseignants du préscolaire en dressant un état des lieux (analyse des programmes de formation existants, des méthodes pédagogiques, des infrastructures disponibles, forces/faiblesses du dispositif actuel de formation des enseignants du préscolaire, etc.), (ii) élaborer un référentiel des compétences des enseignants du préscolaire.

L'équipe d'experts devra spécifiquement :

- Analyser les programmes de formation existants (contenus des programmes de formation initiale des enseignants du préscolaire, pertinence et efficacité des méthodes pédagogiques utilisées, points d'amélioration et besoins en matière de formation, etc.)
- Évaluer les infrastructures et des ressources (état des infrastructures dédiées à la formation des enseignants du préscolaire, disponibilité et adéquation des ressources pédagogiques et matérielles, etc.)
- Proposer des recommandations pour l'amélioration de la formation initiale, notamment en termes de nouvelles méthodes pédagogiques et d'intégration du numérique
- Analyser les profils des formateurs et des enseignants en formation (qualifications et compétences des formateurs actuels, etc.)
- Définir les compétences clés pour les enseignants du préscolaire (référentiel de compétences des enseignants du préscolaire) en s'assurant de l'alignement avec la

COUNTRY REQUEST FORM

nouvelle stratégie sectorielle en cours d'actualisation et des synergies avec les partenaires techniques et financiers

- Proposer des stratégies pour intégrer les nouvelles méthodes pédagogiques et les technologies numériques.

3.2 MÉTHODOLOGIE & APPROCHE GÉNÉRALE

La mission sera réalisée par une équipe d'experts (un binôme international et national), à distance et sur le terrain. Les experts international et national sont recrutés séparément mais une équipe déjà constituée est éligible (auquel cas les deux experts candidatent individuellement et font référence au co-équipier dans l'offre technique). **L'expert national** apportera un appui dans l'ensemble des phases ci-dessous. Outre cet appui, il est attendu de l'expert national : (i) l'apport d'une compréhension détaillée et approfondie des réalités locales, des défis et des opportunités spécifiques au système éducatif de la RDC, (ii) la facilitation des échanges grâce à sa connaissance des parties prenantes locales ; ainsi, l'expert national facilitera les réunions et les consultations, assurant une meilleure collecte de données et une validation plus efficace des livrables, (iii) un support logistique et opérationnel à l'organisation des visites de terrain et des ateliers afin de permettre à l'expert international de se concentrer sur les aspects techniques et stratégiques de la mission, (iv) des inputs technique lors de la révision des livrables son expérience du préscolaire en RDC.

	Phase	Activités	Description
Etat des lieux	Phase de Préparation	Revue Documentaire /planification	Analyse des documents stratégiques nationaux et internationaux pertinents. Élaboration d'un plan de travail détaillé, incluant un calendrier des activités, des livrables et des réunions avec les parties prenantes.
	Phase de cadrage	Réunion de Cadrage	Réunion de cadrage avec les parties prenantes clés pour définir les attentes, les objectifs spécifiques, et les modalités de la mission (état des lieux et élaboration du référentiel de compétences). Validation du plan de travail.
	Phase de Collecte d'Informations/ analyse de données	Consultations Initiales	Conduite d'enquêtes, d'interviews et visites de terrain. Compilation et analyse des données recueillies.
	Phase de Validation technique	Atelier de Validation	Atelier de validation de l'état des lieux de la formation initiale des enseignants du préscolaire. Un PV de validation technique devra être produit par les participants
	Rapport d'état des lieux	Rapport	Rapport final d'état des lieux
Référentiel de compétences	Phase de collecte d'informations/ analyse des données	Consultations Initiales	Conduite d'enquêtes, d'interviews et visites de terrain visant à tester les premières propositions de référentiel du consultant auprès des parties prenantes clés. Compilation et analyse des données recueillies.
	Atelier de validation technique	Validation technique	Un atelier de 3 jours permettra une validation technique du référentiel.

COUNTRY REQUEST FORM

Atelier de validation officielle du référentiel de compétences des enseignants du préscolaire	Validation officielle	Un atelier d'une journée permettra la validation officielle du référentiel de compétences.
Phase de Finalisation et de Rapport global de la mission	Révisions et Ajustements	Rédaction et transmission du rapport final détaillant le processus d'état des lieux et d'élaboration du référentiel, les méthodologies utilisées, et les résultats obtenus. Prise en compte des amendements formulés lors de la phase de validation. Les restitutions d'entretien seront annexées.

La mission de l'expert sera organisée et pilotée sur le terrain par le point focal du Secrétariat Permanent d'Appui et de Coordination du Secteur de l'Education (SPACE) et d'une direction référente (la Direction d'Étude et Planification) en lien avec la Facilité.

3.3 PARTIES PRENANTES

Parties prenantes à impliquer a minima dans la collecte d'informations et dans l'élaboration des livrables :

Pour l'état des lieux, les structures à impliquer a minima :

- Inspection Générale (IG), lead de l'activité
- Directions associées : Direction des Programmes Scolaires et Matériel Didactique (DIPROMAD), Direction de la Formation des Enseignants et des Bureaux Gestionnaires des Ecoles (DIFORE BG), Direction d'Étude et Planification (DEP)
- PTF (en particulier UNICEF)

Pour l'élaboration du référentiel de compétences des enseignants du préscolaire,

- IG Service National de Formation préscolaire (SERNAFOR), Lead de l'activité
- Directions associées : DIFORE BG, DIPROMAD, DEP
- PTF

3.4 PRINCIPAUX LIVRABLES

Les livrables spécifiques dans le cadre de cette consultation sont les suivants :

Livrable #1: note de cadrage

Livrable #2: Rapport d'état des lieux de la formation initiale des enseignants du préscolaire

Livrable #3: PV de validation technique du rapport d'état des lieux

Livrable #4: Référentiel de compétences des enseignants du préscolaire et PV de validation technique du référentiel

Livrable #5: rapport final intégrant le tableau de données de suivi transmis par la Facilité

Les livrables doivent être soumis en format électronique (Word et PowerPoint) et validés par le point focal, la direction référente et la Facilité. L'expert devra s'assurer que les documents sont clairs, concis et répondent aux exigences définies.

L'expert devra également contribuer à renseigner les données nécessaires au suivi du plan d'action dans le cadre des activités de suivi-évaluation.

4 MODALITES DE MISE EN OEUVRE

4.1 NOMBRE ESTIMÉ DE JOURS ET CALENDRIER GÉNÉRAL

L'expert national disposera de 15 jours de travail (15h/j) pour l'état des lieux et de 25 jours (25 h/j) pour l'élaboration du référentiel de compétences des enseignants du préscolaire selon la répartition ci-dessous.

COUNTRY REQUEST FORM

	Phase	Nombre de jours	Mois
État des lieux (15 jours)	Phase de Préparation	1	M1
	Phase de Cadrage	1	
	Phase de Collecte d'Informations/analyse de données	11	
	Phase de Validation technique	1	
	Rapport d'état des lieux	1	
	Total pour l'état des lieux	15	
Référentiel de compétences (25 jours)	Phase de collecte d'informations/analyse des données	19	M1-M2
	Atelier de validation technique	3	
	Atelier de validation officielle du référentiel de compétences	1	
	Phase de Finalisation et de Rapport global de la mission	2	
Total pour le référentiel de compétences		25	
Total général		40	

4.2 ROLES ET RESPONSABILITÉS

Le ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté (MINEDU-NC)

Le Ministère via son point focal au SPACE et la direction référente (DEP) sera responsable de :

- Fournir la documentation
- Faciliter les réunions avec les parties prenantes concernées
- Organiser les ateliers et sessions de travail et fournir un espace de travail
- Commenter et approuver les livrables
- Partager les livrables avec les principales parties prenantes

La Facilité de la RTIA

La Facilité sera responsable de :

- Contracter et faciliter l'intégration du consultant en fournissant tous les documents et ressources disponibles
- Suivre le travail du consultant du début de la mission jusqu'à la clôture
- Agir en tant que personne-ressource principale pour le consultant
- Assurer le contrôle de la qualité des livrables en collaboration avec le point focal du Ministère pour cette consultation
- Contribuer à la gestion des connaissances internes et externes
- Collecter les retours et commentaires des parties prenantes et valider les livrables par toutes les parties
- Évaluer la performance globale du consultant pour ce mandat

L'expert

L'expert aura à :

- Examiner et commenter ces Termes de Référence (TdR)
- S'assurer que tous les livrables sont conformes aux directives formulées lors de la réunion de cadrage de la mission, conformément au calendrier convenu
- Mettre en œuvre toutes les étapes de la méthodologie validée
- Compiler et soumettre le rapport final
- Répondre aux exigences du suivi-évaluation et assurance qualité en ce qui concerne la collecte des données relatives à la méthodologie et aux livrables produits (feedback de l'expert, évaluation des participants et feedback de l'équipe technique au sein du ministère).
- S'assurer que les parties prenantes sont consultées tout au long de la mission
- Se comporter avec les plus hauts niveaux d'intégrité personnelle et s'engager à respecter les normes de bonne conduite requises

COUNTRY REQUEST FORM

- Informer immédiatement la Facilité Régionale des Enseignants de toute difficulté dans la mise en œuvre de la mission

Répartition des rôles entre l'expert international et l'expert national :

L'expert international, en tant que chef de mission :

- Sera responsable de l'ensemble de la mission et garant de la qualité des livrables
- Dirigera la phase de démarrage, y compris la revue documentaire et la réunion de cadrage
- Supervisera la collecte et l'analyse des données tout en y participant
- Animera les ateliers de travail et de validation
- Rédigera les livrables et rapports avec l'appui de l'expert national et sera responsable de leur soumission
- Assurera la consultation continue des parties prenantes

L'expert national:

- Assistera l'expert international dans toutes les phases de la mission.
- Facilitera la collecte de données sur le terrain et sera très impliquée dans celle-ci
- Contribuera à l'analyse des données et à la rédaction des livrables.
- Assurera la liaison avec les parties prenantes locales.

5. PROFIL DE L'EXPERT NATIONAL

Qualification académique

- Master en éducation ou expérience équivalente au sein du système éducatif congolais

Expérience professionnelle générale

- Minimum 10 ans d'expérience dans le domaine de l'éducation avec une excellente connaissance du contexte éducatif congolais et des dynamiques locales

Expérience professionnelle spécifique

- Expérience de formateur d'enseignants du préscolaire en formation initiale de préférence ou continue
- Expérience de mise en œuvre d'enquêtes de terrain
- Connaissance des curricula nationaux et des pratiques pédagogiques dans le préscolaire en RDC
- Expérience dans la mise en œuvre de réformes éducatives en RDC
- Participation à des projets de développement éducatif au niveau national, avec une capacité à mobiliser et coordonner les parties prenantes nationales

Compétence linguistique

- Maîtrise du français (écrit et oral).

Compétences interpersonnelles et générales et expérience

- Capacité à travailler en équipe et à communiquer efficacement avec diverses parties prenantes.
- Compétences en renforcement des capacités et en facilitation d'ateliers.
- Expérience dans le dialogue technique et politique, avec une aptitude à naviguer dans des contextes institutionnels complexes.

Atouts

- Expérience de travail dans le **préscolaire** au sein du ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel ou du ministère de l'éducation et nouvelle citoyenneté
- Capacité à intégrer des **perspectives locales** dans les recommandations et les livrables, en assurant leur pertinence et leur faisabilité.
- **Sensibilité aux questions de genre et d'inclusion** : Sensibilité aux questions de genre et d'inclusion dans l'éducation, capacité à promouvoir l'égalité des sexes et l'inclusion des groupes vulnérables.

Qui peut postuler en tant qu'expert.e national.e ?

- Selon la définition de la Facilité, un expert national répond à un appel à expertise ouvert sur le marché national. Un expert national est généralement un ressortissant du pays dans lequel l'assistance technique est déployée ou un résident ayant un permis de travail légal dans le pays. Les salaires et les avantages sont basés sur le marché local et payés en monnaie locale.

6. COMMENT POSTULER ET PROCESSUS DE SÉLECTION

Veuillez joindre à votre candidature les éléments suivants :

- votre CV (en utilisant le [Europass template](#)) et

COUNTRY REQUEST FORM

- une offre technique (8 pages maximum)
- Si possible, veuillez joindre un échantillon de travaux précédents similaires à la mission ci-dessus (1 à 3 échantillons de travaux ; des extraits de livrables complets sont acceptés). Dans chaque cas, vous devez spécifier votre rôle (auteur principal, contributions majeures, contributions mineures, etc.).

Le taux journalier applicable sera conforme à la grille d'honoraires en vigueur de la Facilité. Il dépendra du statut de l'expert et de son expérience.

→ **Veuillez cliquer sur le lien suivant pour postuler** : https://expertise-france.gestmax.fr/12938/1/rtia-w1-drc-3-1-3-2-fi-enseignants-prescolaire-etat-des-lieux-et-referentiel-de-competences-nat-h/fr_FR

Date limite de candidature : lundi 21 avril, 11:59 pm Paris Time (UTC+1)

L'évaluation des offres reçues sera basée en particulier sur les critères suivants : (i) le diplôme du candidat, (ii) l'expérience du candidat dans la réalisation de missions pertinentes ou similaires à celles spécifiées dans cet appel à candidatures, (iii) la compréhension par le candidat des attentes de la mission et la méthodologie d'intervention proposée.

"Au sein de la Facilité de la RTIA, nous valorisons tous les experts en tant qu'individus uniques et nous accueillons la diversité des expériences qu'ils apportent à la Facilité. À ce titre, nous avons une politique stricte de non-discrimination. Nous croyons que chacun doit être traité de manière égale, indépendamment de la race, du sexe, de l'identification de genre, de l'orientation sexuelle, de l'origine nationale, de la langue maternelle, de la religion, de l'âge, du handicap, de l'état civil, de la citoyenneté, des informations génétiques, de la grossesse ou de toute autre caractéristique protégée par la loi. Si vous estimez avoir été victime de discrimination, veuillez en informer l'équipe RTIA dès que possible. Chaque plainte fera l'objet d'une enquête appropriée."